

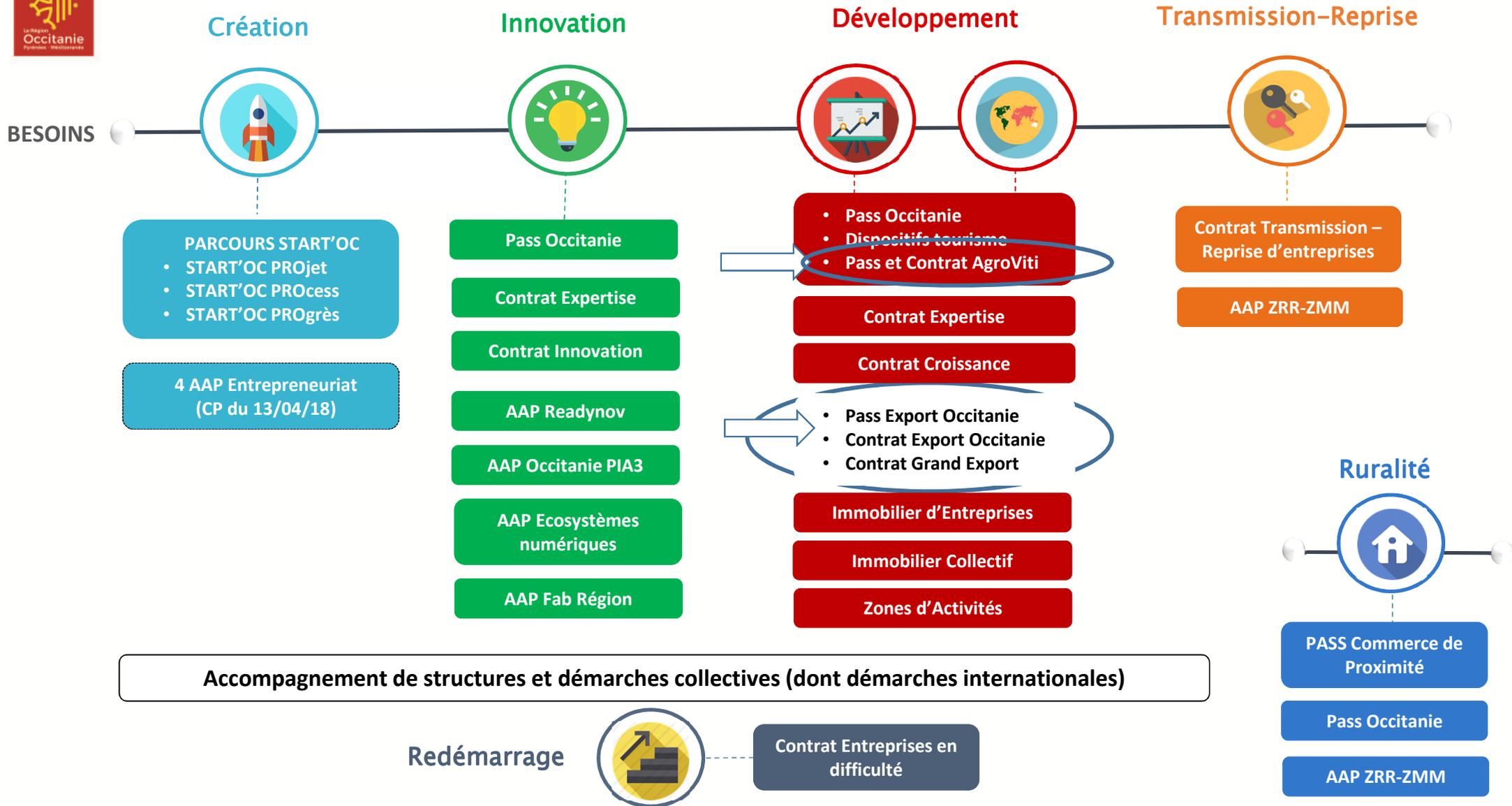
Les dispositifs d'aides financières de la Région Occitanie

• —————
pour l'internationalisation des
entreprises





Panorama des dispositifs





Panorama des dispositifs d'aides en faveur de la filière vitivinicole : de la création variétale... au linéaire

BESOINS

Innovation



Recherche
Expérimentation
/ diffusion des
connaissances

Contrat Innovation

Infrastructures
hydrauliques

Foncier : animation
foncière travaux
collectifs

Développement / commercialisation



Aides aux investissements productifs

- Foster: garantie d'emprunts

PSE Entreprises

- Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation de produits agricoles : Dispositif régional Pass et contrat Agro viti
- OCM investissements

Projet de développement Exploitations

- Pass Agrivalorisation
- Aides aux investissements en transformation et/ou vente-pépinières viticoles
- Plantation de vignes nouvelles /nouveaux exploitants
- Petits investissements (nouveaux exploitants)
- DJA

Projets Collectifs CUMA (LR) et TO 416 (MP)

AIDES AUX Investissements Bio, SIQO, HVE III
TO 412 (MP) + Dispositif regional LR

AIDES AUX INVESTISSEMENTS AGRI-
ENVIRONNEMENTAUX

Valorisation



Promotion des produits

Participation des
producteurs à des systèmes
de qualité certifiés

Aides aux activités
agritouristiques

Aires de lavage Pulvé



Dispositifs d'aide en faveur des entreprises agroalimentaires

L'entreprise a un besoin à court terme ?

→ PASS cible PE ou PME

Pass AgroViti dynamique
- Matériel, Immatériel

Pass Export Viti
- Immatériel

Pass Export Occitanie
(hors entreprises viti-vinicoles)

Pass Occitanie
volet Innovation

L'entreprise s'engage dans un projet stratégique ?

→ CONTRAT cible PME / ETI / GE

Contrat AgroViti stratégique
dont immobilier d'entreprise
et Export Viti

Contrat Export Occitanie,
Contrat Grand Export
(hors entreprises viti-vinicoles)

Contrat Innovation



Pass et Contrat Export Occitanie

Objectif

Soutenir démarches à l'export et développement à l'international :

- lancement d'un **nouveau produit**
- ou produit existant sur un **nouveau marché**

Bénéficiaires

Petite et moyenne entreprises ayant un établissement actif en région



Conditions :

- Montant de la subvention < fonds propres de l'entreprise
- Non cumulable avec un autre dispositif export sur une même période de mise en oeuvre
- Pas plus de 3 PASS Occitanie sur 5 ans
- situation financière saine
- être à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

Pass et Contrat Export Occitanie

Dépenses éligibles



- Création de **fonction nouvelle export**
- Emploi de **VIE**
- **Conseil et études**
- Participation à des **événements internationaux**
- Extension **propriété intellectuelle** dans un pays cible
- Soutien à la **prospection**

Plafond de l'aide

	PASS	CONTRAT
Taux d'intervention	50%	
Assiette	- mini : 10 000 € HT - maxi : 40 000 € HT	- mini : 40 000 € HT - maxi : 200 000 € HT
Plafond subvention	20 000 €	100 000 €
Versement	- Avance 50 % - Solde en fin de programme	- Avance 10 % - Acompte 70% maxi. - Solde en fin de programme



Pass et Contrat agro-Viti Export Filière Viticole

Objectif

Soutenir les démarches à l'export et le développement à l'international.

Bénéficiaires

FILIERE VITICOLE

- Pass : PME
- Contrat : PME ou ETI



Actions collectives export filière viticole

Soutien de la Région : grands salons et organisation de missions

via les interprofessions viticoles et l'Agence Régionale de Développement Economique

Pass et Contrat agro-Viti Export Filière Viticole



Dépenses éligibles

Pass et contrat

- Emploi de VIE
- Conseils et études
- Dépôt de marques et de brevets
- Soutien à la prospection

Contrat Avance remboursable

Recrutements stratégiques, création de fonction nouvelle export

Plafond de l'aide

	PASS	CONTRAT
Taux d'intervention	50 % immatériel	20 % ETI 40% PME immatériel
Assiette	- mini : 7 500 € HT - maxi : 60 000 € HT	- mini : 60 000 € HT
Plafond d'aide	20 000 €	750 000 €
Versement	- Avance 50 % - Solde en fin de programme	- Avance 30 % - Acompte 70% maxi. - Solde en fin de programme



Besoin d'un renseignement ?



export@laregion.fr

https://del.laregion.fr

Une seule adresse pour demande de renseignements

(hors filière viticulture-Oléiculture)

Dépôt en ligne des demandes de subvention

Pass export et Contrat export



Contacts

Service Export-Internationalisation des Entreprises (Direction de l'Economie et de l'Innovation) – hors filière Viticulture-Oléiculture

- Responsable de Service - Sophie DOUMENE : sophie.doumene@laregion.fr; 05.61.33.53.41
Contrat Export : **agroalimentaire, énergie, environnement**
- Conseiller Technique Export - Franck EDELAAR : franck.edelaar@laregion.fr; 05 .61.33.56.42
Contrat Export : **aéronautique, spatial, transport, autres industries, numérique et Contrat Grand Export**
- Chargée de mission - Souad IDALI : souad.idali@laregion.fr; 05.61.33.56.62
Contrat Export : **santé/cosmétique/bien-être et art de vivre**
- Chargée de mission - Martine ROUSSEY : martine.roussey@laregion.fr ; 05.61.39.67.25
Pass Export et démarches collectives export



Contacts

DIRECTION DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Chargé de mission filières **Viticulture-Oléiculture**, DAAF - Francis CABAUD :
francis.cabaud@laregion.fr ; 04.67.22.86.71

Gestionnaire filières **Viticulture-Oléiculture** , DAAF - Stéphanie TIVOLLIER:
stephanie.tivollier@laregion.fr ; 04.67.22.98.03

Merci de votre attention

